



## Protocole d'intervention en cas de violence physique ou verbale

1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

**En conformité avec le code de vie de l'école,  
l'intimidation et la violence, c'est tolérance zéro.**

La violence physique se caractérise par lancer des objets, pousser les autres, donner des coups de poing ou de pied, mordre et cracher.

La violence verbale se caractérise par insulter, menacer, inciter à la violence, crier, humilier et intimider.

**Tout au long de l'année, ces évènements de violence seront cumulés.**

**À chaque évènement, les parents de tous les élèves impliqués seront avisés par téléphone, par un.e TES.**

Fréquence	Actions
1 <sup>er</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève fait un <b>geste réparateur*</b> lors de la prochaine récréation.</li> </ul>
2 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève fait un <b>geste réparateur</b> lors de la prochaine récréation.</li> <li>L'élève réalise une <b>réflexion écrite (signée par les parents)</b>.</li> </ul>
3 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève fait un <b>geste réparateur</b>.</li> <li>L'élève réalise une <b>réflexion écrite (signée par les parents)</b></li> <li><b>Perte d'une activité privilège</b> (ex : période de jeux)</li> <li>Rencontre entre la direction, la T.E.S et l'élève.</li> </ul>
4 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élève est <b>retiré de la classe pour ½ journée</b> dans le local de la T.E.S; <b>réflexion (signée par le parent) et retour sur les comportements</b>.</li> <li>Rencontre entre la direction, la T.E.S et l'élève.</li> </ul>

\* Exemples de gestes réparateurs : Remettre de l'argent de classe, ramasser les objets, préparer le sac à dos ou faire le ménage du pupitre de l'autre personne, monter les chaises sur les pupitres à la fin de la journée, etc.



## Protocole d'intervention en cas de violence physique ou verbale

4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

**En conformité avec le code de vie de l'école,  
l'intimidation et la violence, c'est tolérance zéro.**

La violence physique se caractérise par lancer des objets, pousser les autres, donner des coups de poing ou de pied, mordre et cracher.

La violence verbale se caractérise par insulter, menacer, inciter à la violence, crier, humilier et intimider.

**Tout au long de l'année, ces évènements de violence seront cumulés.**

**À chaque évènement, les parents de tous les élèves impliqués seront avisés par téléphone, par un.e TES ou un membre de la direction.**

Fréquence	Actions
1 <sup>er</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'élève signe un <b>contrat d'engagement de la non-violence</b> (signé par le parent).</li><li>• L'élève réalise un <b>geste réparateur*</b> et une <b>réflexion</b> (signée par le parent) lors de la prochaine récréation.</li></ul>
2 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'élève est <b>retiré de la classe pour ½ journée</b> dans le local de la T.E.S; <b>réflexion (signée par le parent), lettre d'excuses et retour sur les évènements et les comportements.</b></li></ul>
3 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"><li>• La <b>direction</b> communique avec le parent.</li><li>• L'élève est <b>retiré de la classe à l'interne pour une journée complète.</b> Il réalise une <b>réflexion (signée par le parent), une lettre d'excuses et retour sur les évènements et les comportements.</b></li></ul>
4 <sup>e</sup> évènement	<ul style="list-style-type: none"><li>• La <b>direction</b> communique avec le parent.</li><li>• L'élève est <b>retiré à l'externe pour 1 journée complète.</b> Il réalise une <b>réflexion</b> et une <b>lettre d'excuses.</b></li><li>• <b>Rencontre avec l'élève, les parents, la direction, la T.E.S avant son retour en classe.</b></li></ul>

\* Exemples de gestes réparateurs : Lettre d'excuses, céder son privilège, aider la personne blessée, préparer une affiche positive pour sensibiliser les autres élèves du niveau, etc.



École  
de la Sablière

## CONTRAT D'ENGAGEMENT DE LA NON-VIOLENCE (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>)

Moi, \_\_\_\_\_, je m'engage à ne plus commettre de geste de violence, que celle-ci soit physique ou verbale, envers autrui (élèves ou adultes).

Réparation et/ou sanction :

\_\_\_\_\_

Par mon engagement, je veux prouver que je suis responsable en utilisant les moyens suivants :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Dans le cas où ce contrat d'engagement ne serait pas respecté, je serai dans l'obligation d'accepter la sanction suivante pour cette autre offense associée (bris de contrat, une récidive).

Mesure disciplinaire :

\_\_\_\_\_

Suspension interne

Suspension externe

Autre conséquence : \_\_\_\_\_

### Critères de la violence :

La **violence physique** se caractérise par lancer des objets, pousser les autres, donner des coups de poing ou de pied, mordre et cracher.

La **violence verbale** se caractérise par insulter, menacer, inciter à la violence, crier, humilier et intimider.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève, date : \_\_/\_\_/\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent, date : \_\_/\_\_/\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de direction, date : \_\_/\_\_/\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de T.E.S, date : \_\_/\_\_/\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enseignant(e), date : \_\_/\_\_/\_\_



## Protocole en cas de violence physique ou verbale

### Lettre aux parents ou tuteurs légaux

Chers parents,

Cette lettre a pour but de vous informer que votre enfant : \_\_\_\_\_, a été impliqué dans une **4<sup>e</sup> situation de violence**. Les intervenants ont rapidement rencontré les élèves concernés afin de faire la lumière sur ladite situation et pour s'assurer qu'il s'agissait bien d'une situation de violence.

Les critères en matière de violence sont donc présents dans la situation qui concerne votre enfant et les mesures prévues au *protocole en cas de violence physique ou verbale* s'appliquent.

Soyez assurés que votre enfant et la (les) victime(s) recevront l'aide nécessaire pour rétablir la situation et assurer la sécurité et le bien-être de chacun.

Toutefois, comme ces gestes ne sont **aucunement tolérés** dans notre école, nous devons mettre en application les mesures disciplinaires suivantes :

- La **direction** communique avec le parent.
- L'élève est **retiré à l'externe pour 1 journée complète**. Il réalise une **réflexion** et une **lettre d'excuses**.
- **Rencontre avec l'élève, les parents, la direction, la T.E.S avant son retour en classe.**

La direction se réserve le droit d'ajuster les interventions en s'appuyant sur différents éléments :  
Contexte, gravité, fréquence, durée, intensité, etc.

En tant que parents, nous pouvons parfois ressentir de l'impuissance face à de tels événements. Sachez que les intervenants demeurent disponibles pour répondre à vos questions. Nous avons tout avantage à faire équipe afin de permettre à nos jeunes de devenir des adultes qui sauront faire preuve de respect dans leurs relations interpersonnelles à venir.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration.

---

Signature de la direction

---

Signature du parent